



3^{ème} comité de pilotage

26 septembre 2024

Saosnes

Compte-rendu de réunion

Personnes présentes :

1	PAIN Florence	Vice-présidente de la CLE et élu au SbS
2	MEJBRI Sirine	Captages prioritaires Sarthois
3	BOUR Guillaume	Captages prioritaires Sarthois
4	LAMBERT Joseph	Président SIDPEP Perseigne Saosnois et SMPEP Nord Sarthe
5	GOSNET Patrick	Vice-présidente du Syndicat Mixte Orne Saosnoise
6	BESNIER Alain	Vice président Syndicat mixte Orne saosnoise et Sarthe amont
7	BERTOLINO Olivier	Syndicat Mixte Sarthe amont
8	BISSON Anthony	Syndicat Mixte Orne Saosnoise
9	COURCELAUD Maud	Agence de l'Eau Loire Bretagne
10	KERELLO Annick	Agence de l'Eau Loire Bretagne
13	LAUNAY Adrien	Région Pays de la Loire
14	LE BORGNE Eric	SbS- Sage Sarthe amont
15	OLLER Jérémie	Comm. Urbaine Alençon
16	PROUST Anne	Chambre régionale Agriculture Pays de la Loire
17	ROZENBERG Laetitia	Agrocampus Germinière
18	ROUSSEAU Elisabeth	Agrocampus Germinière
19	LEMASSON F-G	Agrocampus Germinière
20	THOMAS Hélène	Le Mans Métropole

Personnes excusées :

Pascal DELPIERRE, Michel GUY, Joël JUILLET, Catherine SCHAEPELYNCK, Emilie HERCE

Après une introduction présentée par Mme PAIN et un mot d'accueil de M. LAMBERT, les représentants de l'agence de l'eau Loire Bretagne et la région des Pays de la Loire ont exposé un bilan du contrat. Au niveau de la région, l'engagement des actions (solicitation d'une demande propre de financement) ne concerne que 29 % du montant alloué, ce qui est très faible. Au niveau de l'Agence de l'eau, ce taux est un peu plus élevé (dus aux financements des postes d'animation), mais reste tout de même faible. Certains projets ont été financés dans le cadre des Fonds Verts et n'apparaissent pas dans le bilan.

Il est rappelé que les montants votés au sein des contrats sont des sommes immobilisées par les financeurs. Or, lorsque celles-ci sont surévaluées ou non sollicitées, en les cumulant, elles impactent l'ensemble des aides financières.

Il est à noter que seules les actions en lien avec la GEMAPI, portées par le Syndicat Mixte de la Sarthe amont, de l'Orne Saosnoise et de la CUA sont concernées par ce manque d'engagement. Or ce sont justement ces 3 actions qui représentent près de 70 % du montant total du contrat.

Lors de chacune des présentations des maîtres d'ouvrage, il a pu être mis en avant les atouts et difficultés rencontrés. Ainsi, concernant le Syndicat de l'Orne Saosnoise, la principale difficulté a été le refus de conventionnement des propriétaires riverains, dans un contexte tendu du monde agricole.

Concernant la CUA, le retard pris dans le planning des travaux, s'est ressenti sur le territoire ligérien de la CUA, alors que des avancées notables de travaux ont été réalisées sur la partie ornaise.

Pour le Syndicat mixte de la Sarthe amont, le démarrage de ce nouveau syndicat (mis en place en 2023) n'a pas permis de se lancer dans les actions, d'autant qu'il est d'abord nécessaire de disposer d'état des lieux. Des diagnostics ont ainsi été lancés courant 2024.

Le détail du bilan de chacun des porteurs de projets est présenté dans le diaporama joint à ce compte-rendu.

BILAN :

Financeurs et structure coordonnatrice du contrat territorial eau Sarthe médiane ont mis en avant l'intérêt de disposer de projets transversaux, et ciblés sur des objectifs communs et tenaient à féliciter les porteurs de projets d'avoir mené à bien leurs actions.

Il est important de ne pas casser les dynamiques mais au contraire rechercher plus de synergies :

- **Une mutualisation des équipes des syndicats SMSA et SB Orne Saosnoise est proposée**
- **Le volet Captage constitue une ligne de marche du contrat et est à consolider**

Ainsi, pour les projets à venir, il est attendu des acteurs agricoles une réelle coordination et accompagnement avec la politique des captages prioritaires.

Concernant les structures GEMAPI, il sera nécessaire d'être vigilant sur les montants sollicités lors de la construction du contrat.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne a indiqué qu'elle rentre en 2025 dans un nouveau programme d'intervention (12^{ème} programme 2025-2030), les modalités ne sont pas à ce jour validées mais on peut déjà noter :

- **Un taux d'aide de 50% pour l'animation et les études (disparition des taux majorés)**
- **L'outil financier Contrat territorial Eau devient accord de territoire. Cette modification étant toute récente, la Région ne peut indiquer aux membres du copil ce qu'il deviendra de leur outil, même s'il est fort à parier que l'enjeu captage eau potable prioritaire reste la politique financière principale concernant la gestion de l'eau.**

PERSPECTIVES :

La feuille de route 2025-2027 est présentée, elle s'articule sur quatre axes :

- captages prioritaire : poursuite de l'animation et montée en ambition des actions
- gestion des milieux aquatiques : mutualisation des moyen et reprise du travail sur l'érosion dans les secteurs de blocage en raison des demandes de curage
- approche quantitative : proposer un volet opérationnel suite aux ateliers de l'étude HMUC
- adaptation au changement climatique pour intégrer les projets communaux validés par le copil (de type renaturation ou zones humide)

Chaque maitre d'ouvrage peut faire remonter son programme prévisionnel avant la fin de l'année. La présentation de l'accord de territoire sera finalisée en janvier pour une présentation aux instances de l'agence dans les meilleurs délais (objectif visé mars).

Florence PAIN clôture le copil à 11h10.

VISITE de l'usine d'eau potable de SAOSNES :





Saosnes – 26 septembre 2024

Ordre du Jour :

1. Retours des financeurs (Région Pays de la Loire et Agence de l'eau Loire Bretagne) sur le volet financier du contrat
2. Présentation des programmes d'actions des maitres d'ouvrages et perspectives éventuelles
3. Informations des financeurs sur l'après CTeau 2022-2024 et échanges avec les porteurs de projets
4. Visite de 11h00 à 12h00 de l'usine de Pentvert



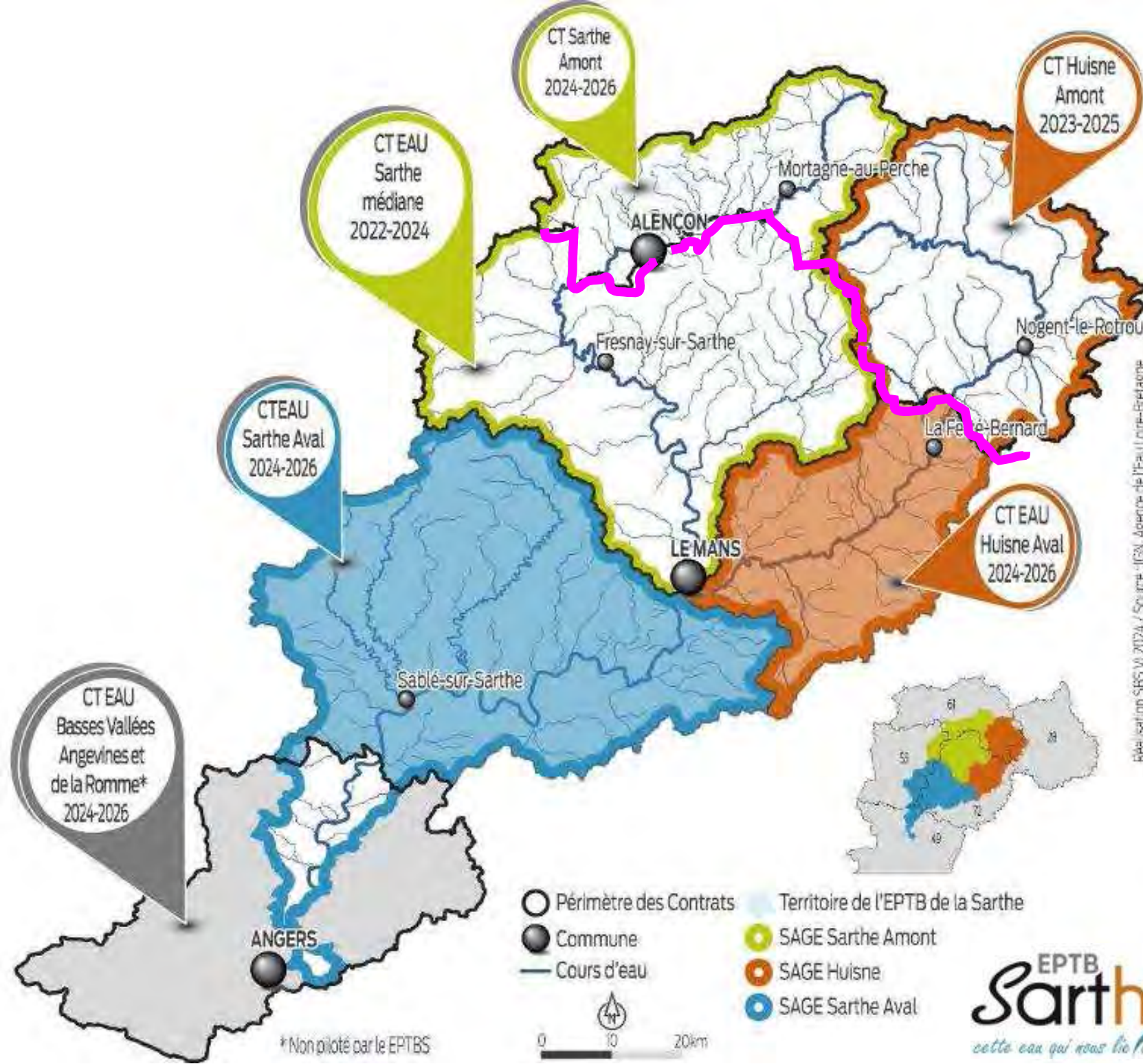
Composition du Copil

Financiers

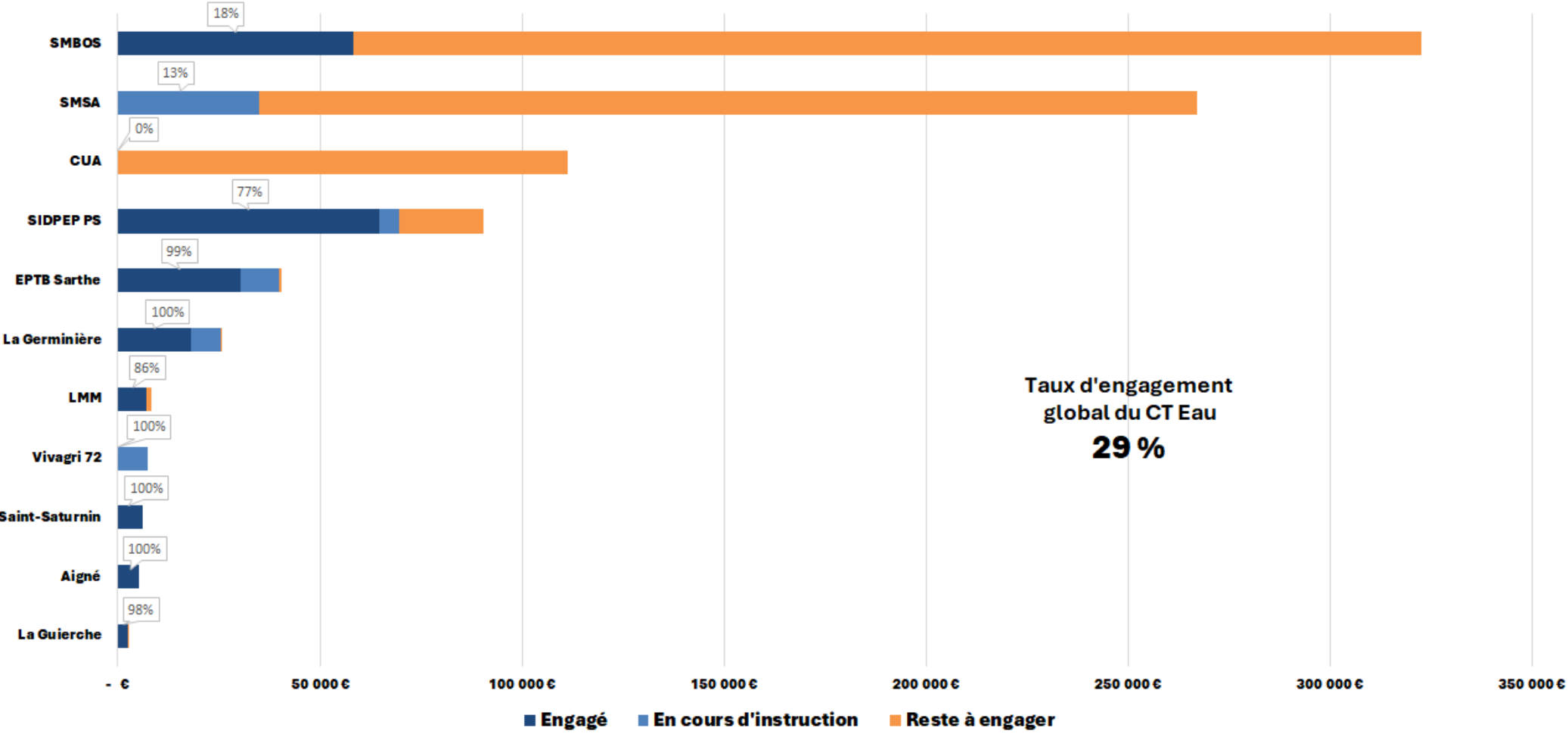
Etat

Maîtres d'ouvrages





CT Eau Sarthe médiane 2022-2024 Engagement des aides Région au 26/09/2024



Présentation du contrat : actions



TOUR DE TABLE

14 actions avec un temps de présentation au maximum de 5 min



RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES CAPTAGES PRIORITAIRES SARTHOIS

ACTIONS PORTEES PAR :

Groupement des captages prioritaires sarthois :

SIDPEP Perseigne Saosnois

SMPEP du Nord Sarthe

SMAEP de l'Aunay La Touche

SIAEP Charnie et Champagne

SIAEP de Rouessé Fontaine

SIAEP de la région de Vive Parence

SIAEP de la région de Dollon

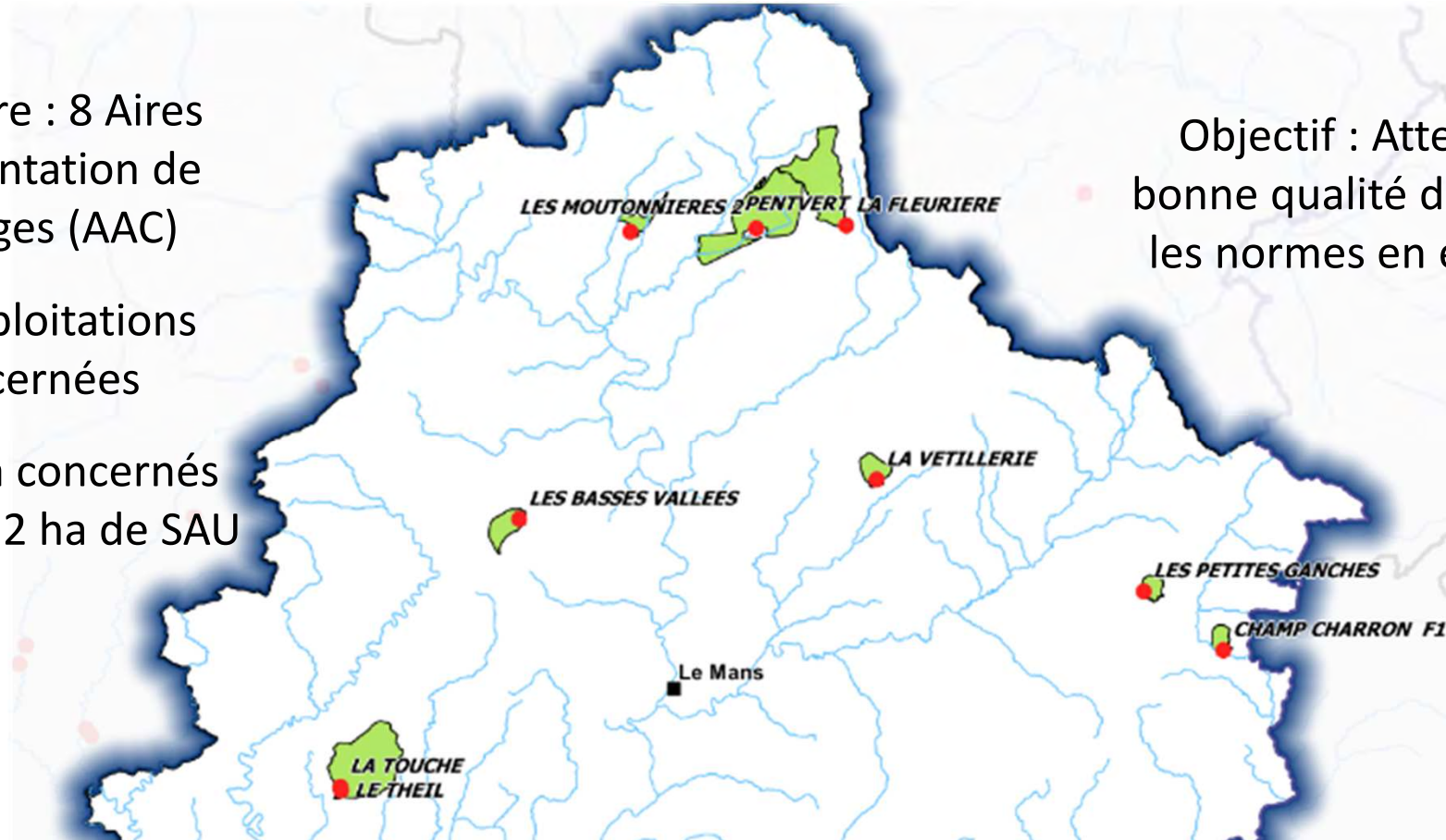
Groupement des captages prioritaires sarthois

Territoire : 8 Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

234 exploitations concernées

9 036 ha concernés dont 7 522 ha de SAU

Objectif : Atteindre une bonne qualité de l'eau selon les normes en eau potable



Captages	Syndicat	Communes concernées en partie ou totalité par l'AAC
Le Theil - La Touche	SMAEP de l'Aunay La Touche	Chantenay-Villedieu, Saint Pierre des Bois, Vallon sur Gée, Pirmil, Saint Christophe en Champagne.
Les Basses Vallées	SIAEP Charnie et Champagne	Conlie, Cures et Domfront en Champagne
Les Moutonnières	SIAEP de Rouessé Fontaine	Ancinnes, Chérisay et Rouessé Fontaine
Pentvert	SMPEP du Nord Sarthe	Saosnes, Panon, Vezot, Saint Remy du Val, Les Mées
La Fleurière	SIDPEP Perseigne Saosnois	Aillières-Beauvoir, Commerveil, Contilly, Marollette, Pizieux, Saint Longis, Saint Rémy des monts, Saosnes, Vezot et Villaines La Carelle
La Vétillerie	SIAEP de la région de Vive Parence	Beaufay, Briosnes les Sables et Bonnetable
Les Petites Ganches	SIAEP de la région de Dollon	Saint-Maixent, Lavaré et Lamnay
Champ Charron		Vibraye

Groupement des captages prioritaires sarthois

- **Objectifs qualitatifs des actions réalisées ou en cours de septembre 2023 à septembre 2024**
 - Sensibilisation/mobilisation des agriculteurs
 - > Ouverture de MAEC
 - > Diagnostics et accompagnements individuels
 - > Accompagnement collectif
 - > Mise en place d'un réseau de reliquats azotés
 - Approfondir la connaissance du territoire
 - > Etude sur la circulation de l'eau dans les AAC
 - Suivi des évolutions de pratiques agricoles et de qualité de l'eau

- **Difficultés rencontrées et solutions envisagées**
 - Manque de débouchés pour des cultures BNI -> réflexion sur la mise en place de filières
 - Manque de financement direct aux agriculteurs pour valoriser la performance environnementale des exploitations -> réflexion sur les PSE

Groupement des captages prioritaires sarthois

- **Actions programmées pour la fin du contrat = après septembre 2024 (demande d'engagement réalisée)**
 - Poursuite des actions engagées en 2024
 - > Diagnostics et accompagnements individuels
 - > Accompagnement collectif
 - > Suivi des reliquats azotés

Éléments financiers	
Accompagnement collectif	2 400 €
Réseau de reliquats azotés	25 000 €
Diagnostics et accompagnements individuels	100 000 €

- **Objectifs et observations pour la fin du contrat**
 - Mobilisation d'un maximum d'agriculteurs

- **Projets pour la suite du contrat**
 - Poursuite de l'organisation de journées techniques auprès des agriculteurs
 - Poursuite des suivis de reliquats azotés
 - Poursuite de la sensibilisation/mobilisation
 - Poursuite de la stratégie foncière
 - Recherche de débouchés pour des cultures BNI
 - Mise en place de PSE

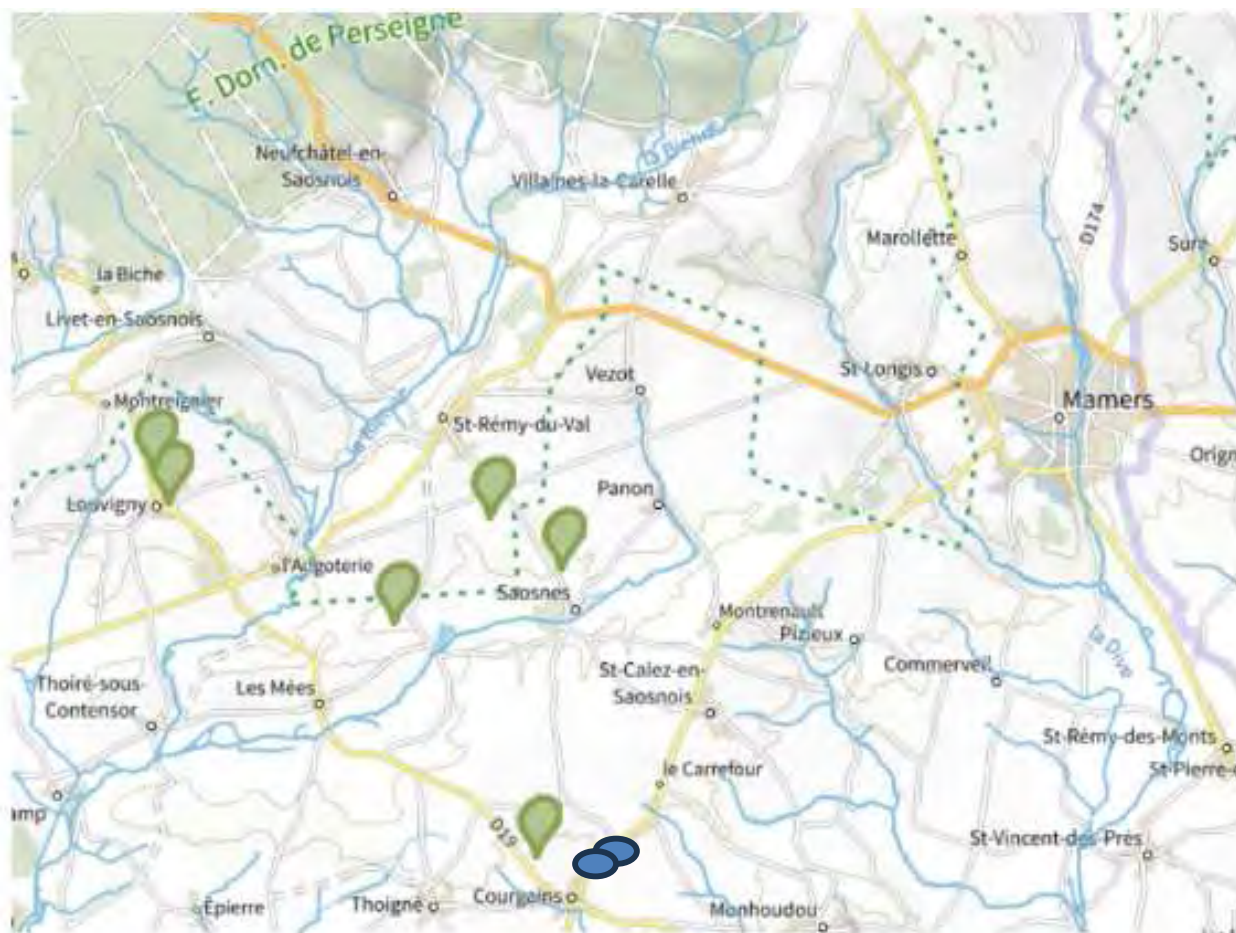
ACCOMPAGNEMENT A LA REDUCTION DES INTRANTS POUR LA RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'EAU


ACTIONS PORTEES PAR :



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
PAYS DE LA LOIRE

- Actions réalisées ou en cours de réalisation de septembre 2023 à septembre 2024



 Rencontres « bouts de champ » de septembre 2023 à juin 2024
6 rencontres

 2 réunions bilan de campagne et résultats d'essai



- **Objectifs qualitatifs des actions réalisées ou en cours de septembre 2023 à septembre 2024** *(en 2-3 points maxi)*
 - échanges en groupe sur les pratiques de chacun pour capitaliser et partager les expériences individuelles en lien avec la réduction des intrants.
 - observer son sol et travailler sur les couverts végétaux pour améliorer la fertilité de son sol

- **Difficultés rencontrées et solutions envisagées**
 - Certaines actions prévues et les diagnostics n'ont pas été réalisés (doublon avec actions menées par le syndicat d'eau sur le captage)
 - Besoin de s'ouvrir plus du groupe et d'échanger sur leurs pratiques avec les autres agriculteurs et acteurs du territoire

ACTION 6.2

SENSIBILISATION DES AGRICULTEURS À LA PRÉSERVATION DES SOLS

ACTIONS PORTEES PAR :



VivAgri Sarthe

La force des groupes

■ Actions réalisées ou en cours de réalisation de septembre 2023 à septembre 2024

- Outil de diagnostic érosion
- Journée Capital Sol

Journée technique départementale

CAPITAL SOL

Mon sol, notre eau

Vous voulez comprendre le lien entre ÉROSION ET ENJEUX DE L'EAU ?
 Vous avez interrogé sur VOS PRATIQUES CULTURALES ET D'IRRIGATION ?
 Vous voulez identifier LES LEVIERS AGISSANT SUR LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ D'EAU ?

MATINÉE EN SALLE - Présentation du territoire, conférence de François LAURENT, Professeur de géographie à La Mans Université, table ronde

APRÈS-MIDI EN ATELIERS - Ateliers techniques

MARDI 21 NOVEMBRE 2023

Le Bailleul 9 H 30 à 16 H 30

Inscription obligatoire avant le 10 novembre



CAPITAL SOL

Mon sol, notre eau

Rendez-vous **mardi 21 novembre 2023, à 9h30 à Le Bailleul** (Salle polyvalente 1 rue du Stade)

Participation : 15 € TTC/personne (repas compris)

PROGRAMME

MATINÉE :

- Présentation du territoire par Eric LE BORGNE (animateur SADE Sarthe Amont)
- Zoom sur les critères de qualité et quantité d'un cours d'eau par Marie JACUEN (animatrice du CET Eau Loire)
- Conférence de François LAURENT, Professeur de géographie à La Mans Université et responsable du laboratoire EGO (espace et société) et chercheur sur les aménagements agricoles et gestion de l'eau
- Table ronde avec différents acteurs du territoire animée par Arnaud FRUCHET

APRÈS-MIDI - ATELIERS :

- Qualité d'eau et infrastructures agroécologiques
- Préservation des sels : des leviers pour agir
- Accès libre à un outil permettant d'évaluer en 5 minutes les risques érosifs en fonction de vos pratiques

INSCRIPTION OBLIGATOIRE par téléphone : vivagri - 06 11 60 10 29 24 ou sur le site internet de Vivagri

Merci d'arriver selon rendez-vous à l'entrée de Vivagri Sarthe, 19 rue du Stade, 72000 Le Mans Centre 2





- **Objectifs qualitatifs des actions réalisées ou en cours de septembre 2023 à septembre 2024**
 - Nombre de participants aux journées Capital SOL : **26 personnes**
 - Nombre de groupe de sensibilisation à l'outil diagnostic : **8 groupes**
 - Nombre de participants aux groupes de sensibilisation : **+ de 150 personnes**

- **Difficultés rencontrées et solutions envisagées**
 - Pas de difficulté rencontrée mais peu de mobilisation à la journée Capital Sol ce qui fût décevant



- Actions programmées pour la fin du contrat = après septembre 2024 (demande d'engagement réalisée)
 - Sensibilisation à l'outil de diagnostic
 - Mise en place d'une plateforme de démonstration visant à étudier le semis direct sous couvert permanent de légumineuses, sur un territoire à enjeux eau (captage prioritaire).



Éléments financiers

Coût prévisionnel de l'action sur 3 ans (cf. CT)

24 204 €



■ Objectifs et observations pour la fin du contrat

- Mener à bien les projets déposés afin de promouvoir l'agriculture de conservation des sols notamment pour les enjeux « eau » et mobiliser un maximum d'agriculteurs pour les actions déposées

■ Projets pour la suite du contrat

- Réalisation du projet de la plateforme de démonstration visant à étudier le semis direct sous couvert permanent de légumineuses sur 3 ans avec réalisation de vidéos afin de promouvoir le travail mis en place

NOM DE L'ACTION : SENSIBILISATION DES APPRENANTS SUR L'EAU ET CHANTIERS PEDAGOGIQUES

ACTIONS PORTEES PAR :



Agrocampus La Germinière

- Actions réalisées ou en cours de réalisation de septembre 2023 à septembre 2024

Février

- Intervention vétérinaire sur les économies d'eau en élevage : utilisation des eaux non conventionnelles : **BTSA ACSE 1 et 2 (27)**
- Stages DD sur l'eau, avec le CPIE72 : découverte des enjeux sur l'eau en Sarthe : **2nd CEC et AE (60)**

Mars

- Diagnostic écologique de la zone humide de la Milesse pour les **1ères CGEA (23)**
- Journée agroécologie sur le thème de l'eau : tout l'**EPL (320)**

Avril

- Etude des sources de la Sarthe sur 2 jours dans le cadre d'un EIE : **1ère AE (30)**

De janvier à juin

- Interventions du CIVAM72, sur divers thèmes : systèmes économes en intrants, malette Ecophyt'Eau, durabilité des exploitations... : **Lycée, CFA et CFPPA (188)**
- Panneaux d'affichage pour mettre en avant les chantiers école : tout l'**EPL (+ de 1000)**

Agrocampus La Germinière

Focus sur la journée Agro-écologie

Divers ateliers :

- Conservation des sols et qualité de l'eau : **Chambre d'agriculture**
- Gestion des eaux de surface, prévention inondations : **Technicien de rivière syndicat de l'Orne saosnoise**
- Résidus de médicaments dans l'eau : **vétérinaire Seenovia**
- Outils de pilotage en irrigation : **Chambre d'agriculture**
- Simulateur de pluie : **APAD**
- Gestion de l'eau en zone humide : **1ère CGEA**
- Haïku sur l'eau : **enseignante de français**
- Préservation de la qualité de l'eau en agriculture : **1ère AE**
- Maquette au fil de l'eau : **Syndicat du Bassin de la Sarthe**

PHENOMÈNE FAE MISE EN SÉRIE

Titulaire	Événement (à préciser)	Thème	Adresses spatiales de l'eau (à préciser)	Adresses des sites de pilotage	Adresses des sites de réalisation	Adresses des sites de suivi	Adresses des sites de suivi	Adresses des sites de suivi	Adresses des sites de suivi
10001	Mise en place avec...								
10002	Mise en place avec...								
10003	Mise en place avec...								
10004	Mise en place avec...								
10005	Mise en place avec...								
10006	Mise en place avec...								
10007	Mise en place avec...								
10008	Mise en place avec...								
10009	Mise en place avec...								
10010	Mise en place avec...								

320 apprenants de l'EPL

Agrocampus La Germinière

- Focus sur les panneaux d'affichage



Agrocampus La Germinière

- Objectifs qualitatifs des actions réalisées ou en cours de septembre 2023 à septembre 2024
 - Communication durable avec les panneaux d'affichage et chantiers école réalisés
 - Beaucoup de classes sensibilisées : **+ de 1000 apprenants visés de tous les centres de l'Agrocampus**
 - Communication importante : réseaux sociaux (Instagram, Facebook), presse (Ouest France, Agri72, LMTV Sarthe), sites du ministère de l'agriculture, vidéo Youtube



Le Mans : un projet pour concilier agriculture et ressource en eau



Le Mans : un projet pour concilier agriculture et ressource en eau

Le Mans : un projet pour concilier agriculture et ressource en eau



Journée Agroécologie 2024 sur le thème de l'Eau

Lycée La Germinière

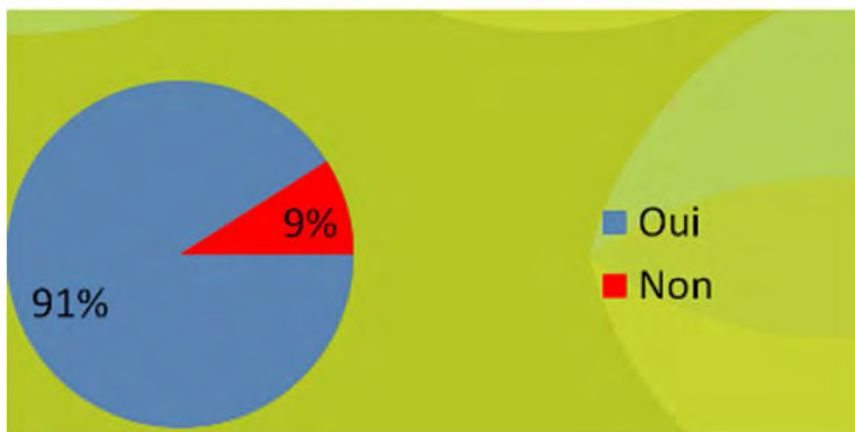
44 sites il y a 1 mois AGROECOLOGIE LA GERMINIERE / LYCEE GERMINIERE, TECHNOLOGIQUE ET IN...
Le 25 mars 2024, l'Agrocampus La Germinière propose à plus de 200 apprenants (élèves, étudiants...
et adhérents) de participer à une Journée Agroécologie sur le thème de l'eau



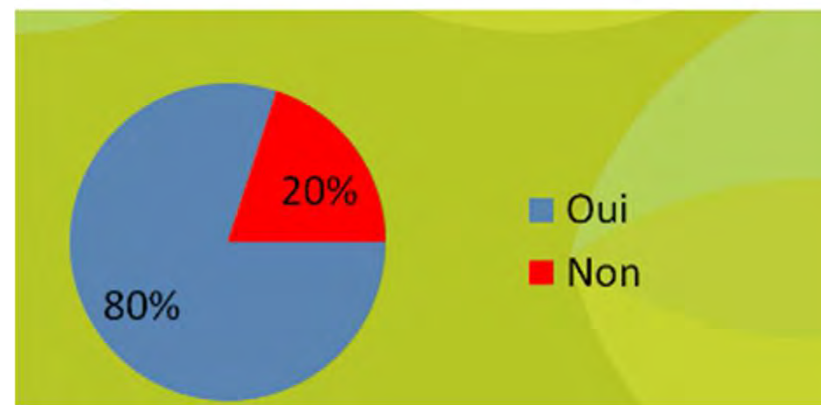
Agrocampus La Germinière

■ Sondage sur l'eau

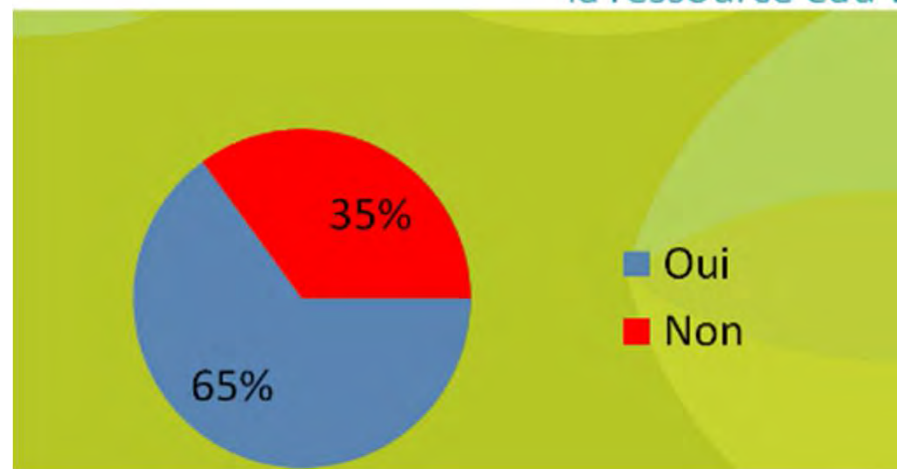
Question 1 : Pensez-vous que l'eau soit une problématique importante pour demain ?



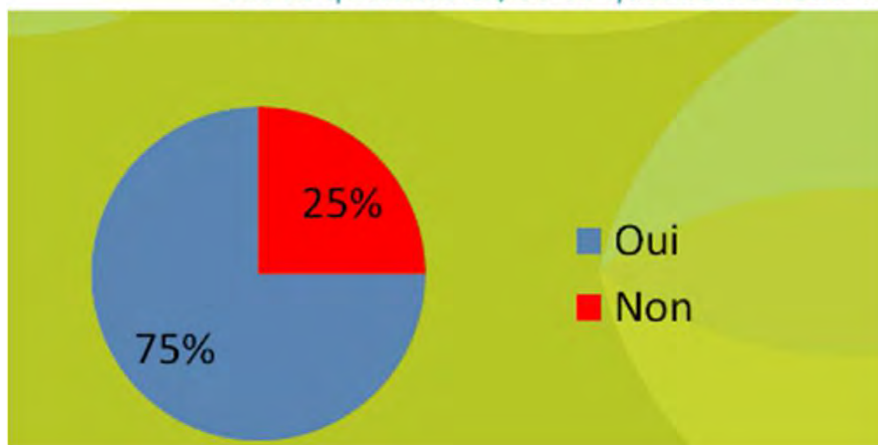
Question 5 : Saviez-vous que l'agriculture est le plus gros consommateur d'eau douce ?



Question 8 : Pensez-vous que les agriculteurs dans leurs pratiques font attention à préserver la ressource eau ?



Question 6 : Pensez-vous que les agriculteurs doivent changer leurs pratiques, afin de limiter leurs impacts sur la quantité et/ou la qualité de l'eau ?



- Actions programmées pour la fin du contrat = après septembre 2024 (demande d'engagement réalisée)

Eléments financiers	
Stage DD 2 nd CEC	4800€
Stage DD 2 nd AE	4800€
JDD en EATDD 2 nd GT 1 et 2	725€
EIE Découverte d'un territoire 1 ^{ère} pro AE	2000€
EIE Ressource 1 ^{ère} pro CGEA	2000€
EIE innovation : économie d'eau sur l'exploitation 2 nd pro AE	500€
Etude de la zone de captage Pentvert STAV et BTSA ACSE	300€
Mise en place de la parcelle pédagogique EPL	2830,75€
Animation dans le hall sur la préservation de l'eau EPL	1198€
2 Interventions experts à l'amphi sur qualité/quantité de l'eau EPL	748€
Chantier école : 1 ^{ère} STAV et BTS GF	1556€
Journée Ecophyto : EPL	960€
Réalisation maquette (sonde capacitive) : EPL	2000€
Total	24 417,75€

AGROCAMPUS LA GERMINIÈRE

■ Objectifs et observations pour la fin du contrat

- Mise en place de panneaux (10) pour une communication pérenne sur le site de l'Agrocampus
- Mise en place de la parcelle pédagogique : collection fourragère, comparaison de cultures résilientes face à l'eau, démonstration d'une sonde capacitive, avec une réserve utile faible



Objectif : information accessible à tous, à tout moment et pour longtemps !

Projets pour la suite du contrat

- Réhabiliter la qualité de l'eau du Chaumard en travaillant sur la problématique avec une classe

Echantillons analysés :

Références Inovalys des échantillons	Références client des échantillons
E2405001908	2411965 LEGTA LA GERMINIERE - LE CHOMARD - FOSSE

Résultats d'analyses de micropolluants organiques quantifiés (résultats \geq LQ) :

Echantillon	Analyse	Résultats	Spécifications
E2405001908	AMPA	0,099 $\mu\text{g/L}$	
E2405001908	Atrazine 2 hydroxy	0,024 $\mu\text{g/L}$	
E2405001908	Glyphosate	0,022 $\mu\text{g/L}$	
E2405001908	Sulfosate (calculé à partir du glyphosate)	0,0322 $\mu\text{g/L}$	
E2405001908	Métolachlore ESA (Ethane Sulfonic Acid)	0,17 $\mu\text{g/L}$	
E2405001908	S-Métolachlore NOA 413173	0,033 $\mu\text{g/L}$	
E2405001908	Métolachlore OXA (OXanilic Acid)	0,022 $\mu\text{g/L}$	
E2405001908	Terbutryne	0,010 $\mu\text{g/L}$	
E2405001908	Tolytriazole	0,011 $\mu\text{g/L}$	

- Mettre plus l'accent sur les solutions envisageables pour économiser l'eau sur l'établissement et l'exploitation

NOM DE L'ACTION : TRAVAUX DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE BASSIN DE L'ORNE SAOSNOISE

ACTIONS PORTEES PAR :



Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise



- **Actions réalisées ou en cours de réalisation de septembre 2023 à septembre 2024**
 - Aucune action réalisée durant cette période mais des conventionnements sont signés avec des propriétaires avec des travaux qui pourront se faire dans les mois à venir.

- **Difficultés rencontrées et solutions envisagées**
 - Difficulté de conventionnement avec les propriétaires riverains qui ne souhaitent pas le type de travaux proposés sur leur propriété. L'hiver humide et les annonces gouvernementales de « simplification des procédures pour le curage » n'ont pas simplifié les discussions.

 - Délai d'obtention des accords administratifs lorsque les travaux sont accordés tardivement par les propriétaires.

Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise

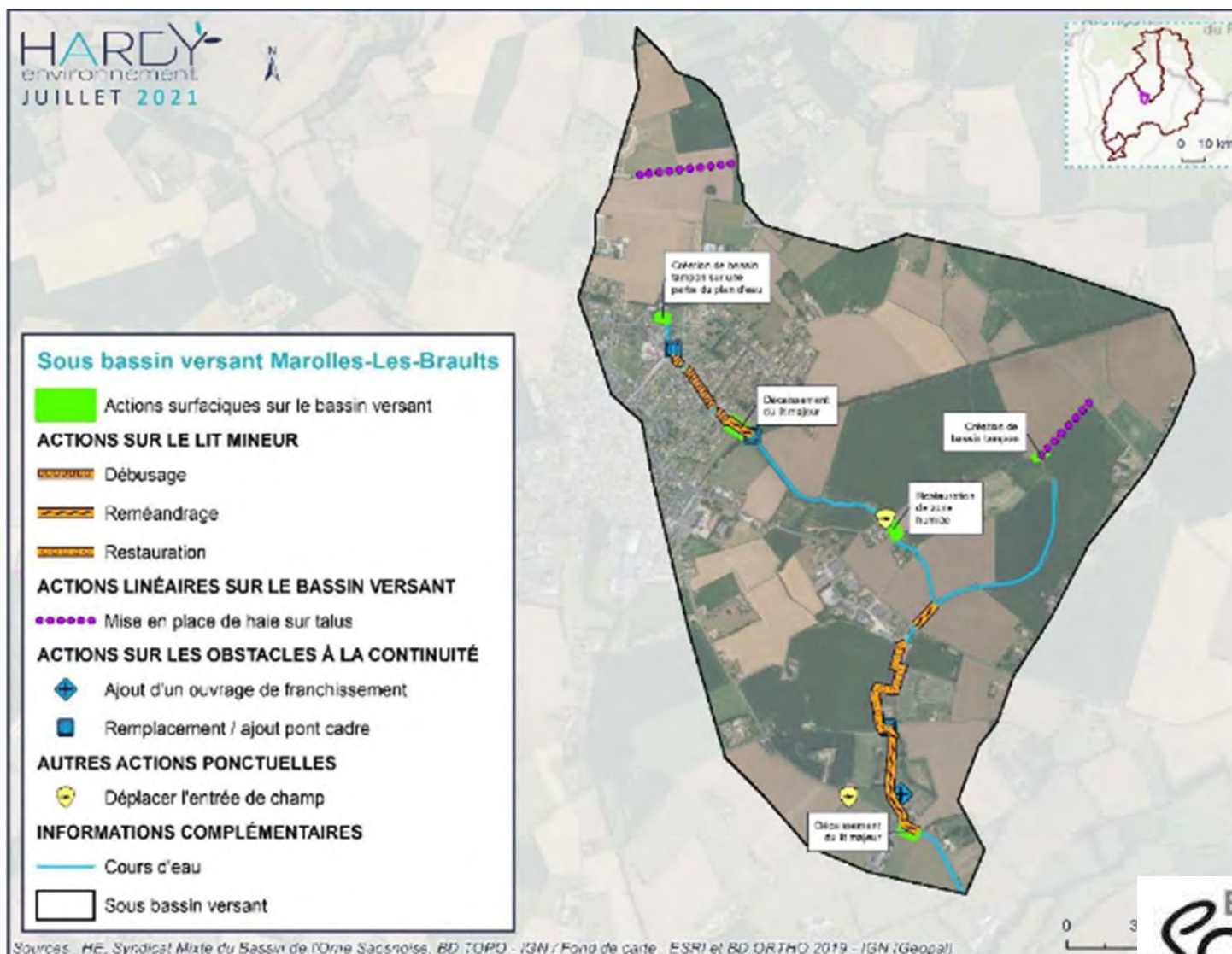


- Actions programmées pour la fin du contrat = après septembre 2024 (demande d'engagement réalisée)
 - Mise en place d'une rampe d'enrochement sur le Tripoulain à Terrehault pour rattraper une chute d'environ 50cm en aval du pont de la RD19 . En aval d'un bras de contournement d'un moulin qui avait été réalisé lors du CTMA. Intérêt fort pour la continuité faunistique et notamment l'espèce cible la truite fario.
 - Abaissement de la ligne d'eau du plan d'eau communal de Marolles les Braults (situé en tête de bassin et amont de la partie urbanisée) pour permettre un tamponnement des à-coups hydrauliques. (en cours de discussion avec la commune)

Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise



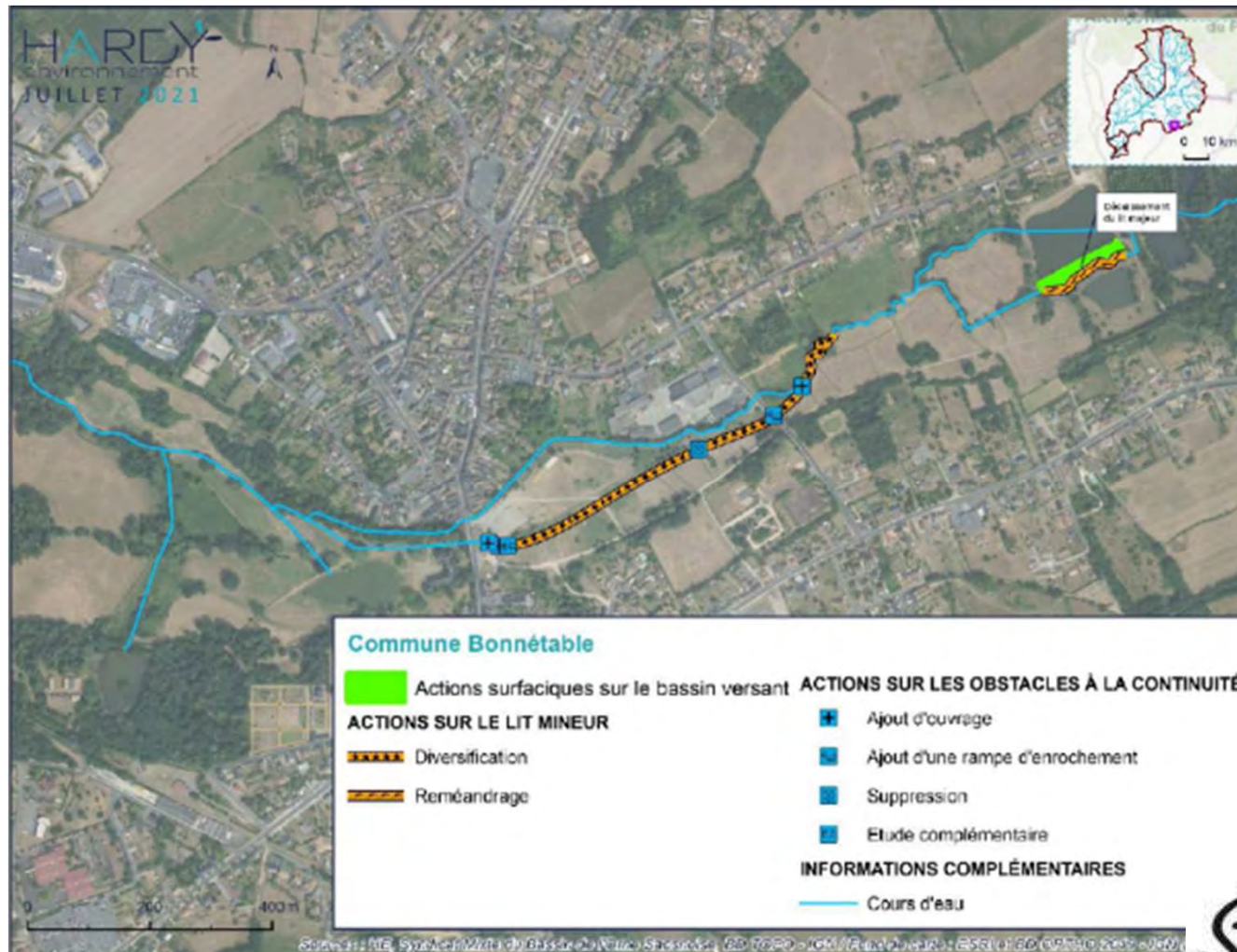
Actions prévues sur la commune de Marolles les Braults.



Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise



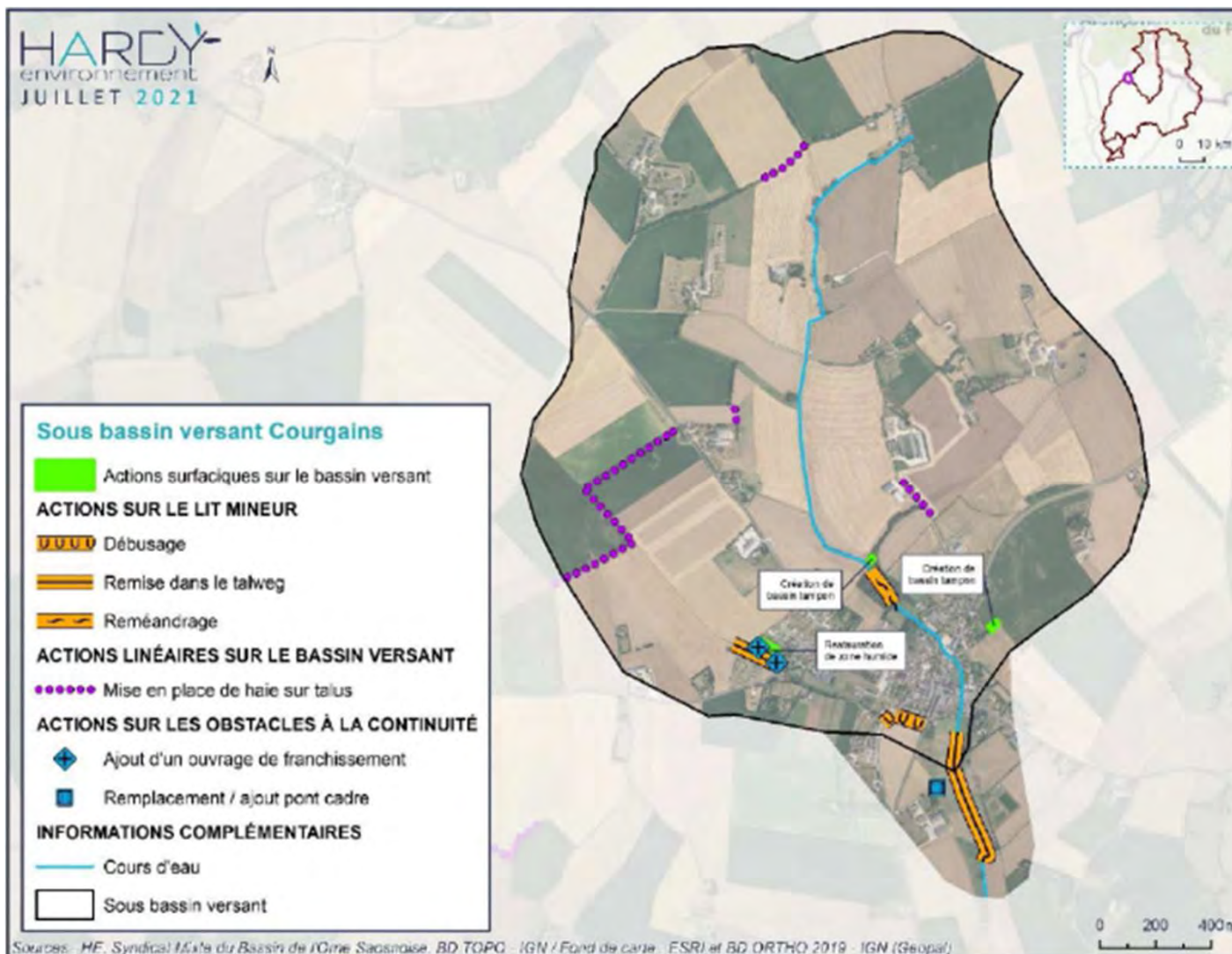
Actions prévues et autorisées par la commune de Bonnétable.
Travaux prévus dans le périmètre d'une Zone Monuments Historiques
↳ Nécessité d'une étude pour apporter des précisions au projet.



Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise



Actions prévues sur la commune de Courgains et accordées sur les parties communales. Les autres sont en discussion avec les propriétaires.



Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise



Éléments financiers	
Coût prévisionnel engagé de l'action (cf. CT)	194 539 € TTC

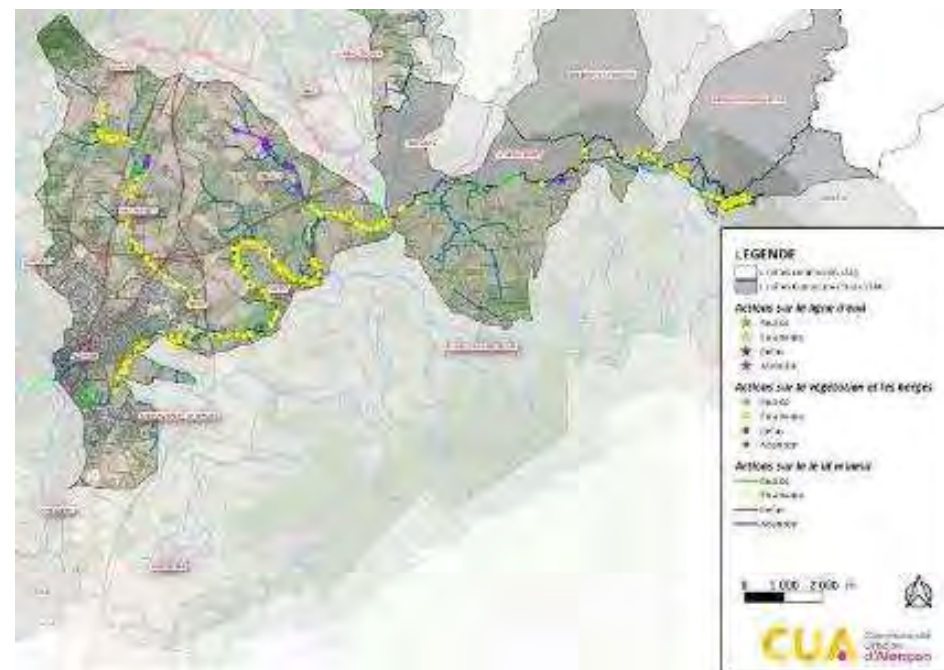
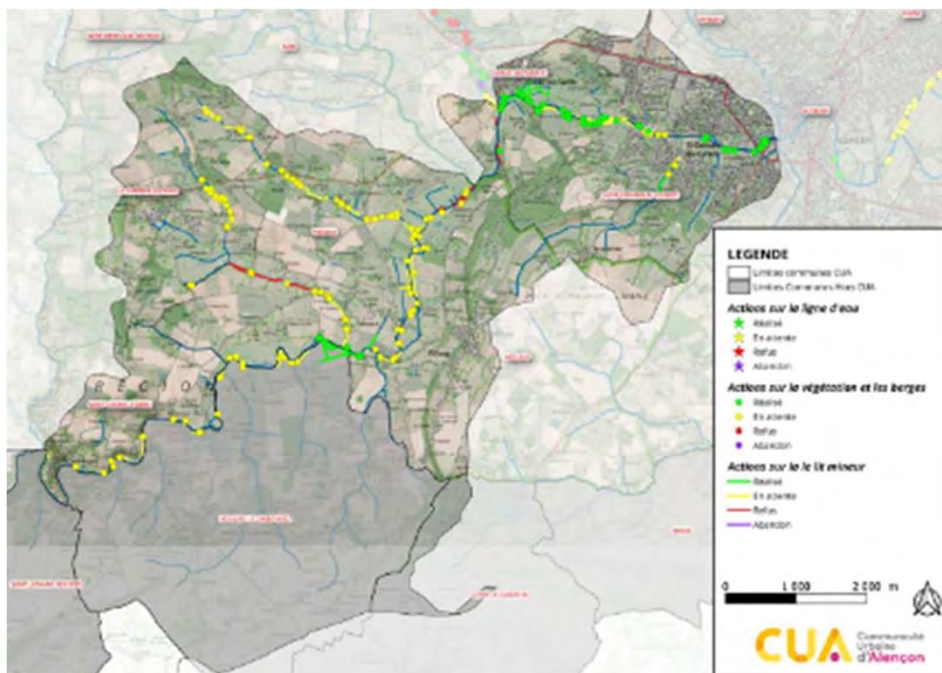
■ Objectifs et observations pour la fin du contrat

- Poursuivre le programme d'actions sur les autres communes du territoire.
- Trouver et mettre en place des moyens d'actions permettant une meilleure acceptation des propriétaires riverains.

RESTAURATION DE LA SARTHE ET SES AFFLUENTS ACTIONS PORTEES PAR :



- Actions réalisées ou en cours de réalisation de septembre 2023 à septembre 2024
 - Travaux sur le cours de la Sarthe



- Objectifs qualitatifs des actions réalisées ou en cours de septembre 2023 à septembre 2024 *(en 2-3 points maxi)*
 - Restauration des berges (clôture, abreuvoirs, gestion de la végétation).
 - Etude pollution diffuse du bassin du Sarthon 72 (Villeneuve en Perseigne).

- Difficultés rencontrées et solutions envisagées
 - Mauvaises conditions climatiques.

- Actions programmées pour la fin du contrat = après septembre 2024 (demande d'engagement réalisée)
 - Effacement du barrage de Roullée



Eléments financiers

Coût prévisionnel de l'action (cf. CT)

335 346 € TTC

■ Objectifs et observations pour la fin du contrat

- Finaliser les actions agricoles sur le bassin de la Sarthe

■ Projets pour la suite du contrat

- Nouveau CTeau avec deux bassins versants sur le Sarthe médiane (Gesnes et Sarthon 72).
- Restauration morphologique des cours d'eau.
- Travaux pour limiter les pollutions diffuses.

NOM DE L'ACTION : RESTAURATION ECOLOGIQUE DU CHAUMARD

ACTIONS PORTEES PAR :



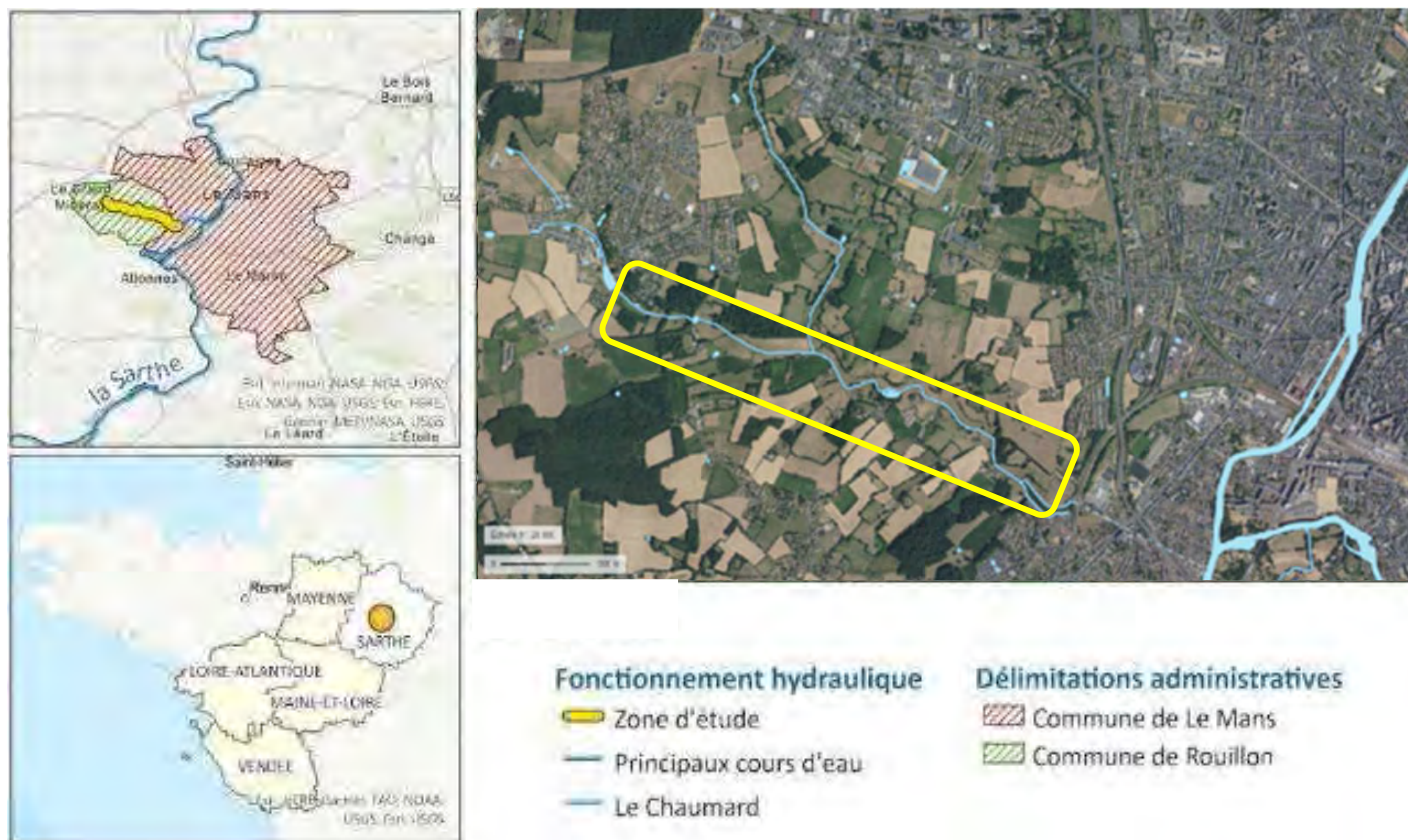


- **Le Mans Métropole porte depuis 2019 le projet de restauration écologique du Chaumard**
 - 2019-2020 : Etude diagnostic du BV du Chaumard
 - 2020-2021 : Complétée par une étude hydraulique suite à l'inondation du 1^{er} mars 2020 de l'impasse François Guizot et du centre horticole municipal
 - 2021 : Programme d'action validé
 - 2022-2023 : Etude d'exécution du programme d'action

- **Création du SMSA en octobre 2022**
 - Compétence GEMA
 - Transmission des données

- **Choix d'un partage des travaux du programme d'actions entre LMM et le SMSA**

- Etude d'exécution du programme d'action de restauration écologique du Chaumard (maître d'ouvrage LMM)
 - Réalisée par ICEO et AQUA ECO CONSEILS sur la base du programme d'actions défini par ICEMA





■ Objectifs qualitatifs des actions réalisées

- Echanges avec la DDT et l'OFB sur le dossier de déclaration
- Complément à l'étude d'exécution pour intégrer leurs remarques
- Dépôt du dossier à la DDT le 19/08/2024

■ Difficultés rencontrées et solutions envisagées

- Programme d'actions conséquent = Partage des travaux entre le SMSA (GEMA) et LMM (Biodiversité et PI)
- Nombreux riverains concernés :
 - Acquisition de parcelles en cours
 - Convention avec les riverains en cours de signature pour la tranche 1

■ Actions programmées pour la fin du contrat = après septembre 2024 (demande d'engagement réalisée)

Travaux de la tranche 1 (juin à novembre 2025) :

- Tronçon amont : retrait du canal béton et création d'un nouveau lit sinueux (LMM)
- Tronçon confluence : remise en fond de vallée et reméandrage du Petit Chaumard (SMSA)
- Tronçon aval : Lit emboîté et remise à ciel ouvert (LMM)



Éléments financiers

Actions	Coût prévisionnel de l'action (cf. CT)	Coût estimatif (hors CTEAU)	Financement AELB	Financement Région	AAP Biodiversité	Reste à charge LMM	Reste à charge SMSA
Tronçon amont	249 000 €		0 €	74 700 €	124 500 €	49 800 €	
Confluence	32 000 €		16 000 €	9 600 €			6 400 €
Tronçon aval		270 000 €	0 €	0 €	135 000 €	135 000 €	



■ Objectifs et observations pour la fin du contrat

- Lancer le marché de travaux fin 2024 pour une notification au printemps 2025
- Réaliser les travaux à l'été 2025

■ Projets pour la suite du contrat

- Poursuivre le réaménagement du cours d'eau en fonction des opportunités de conventionnement avec les riverains (SMSA) ou des acquisitions (LMM)

PROGRAMME D'ACTION DU SMSA POUR L'ANNÉE À VENIR



	Prix € HT	Description	2023	2024	2025
Guêpe, Mézières-sous-Lavardin	30 000	diagnostic hydraulique et hydrologique	MP	ETUDE	
Rosay Nord	à définir	diagnostic pour l'élaboration d'une stratégie d'amélioration de leurs qualités écologiques	MP	ETUDE	
Lombron	à définir				
Antonnière (4CPS)	à définir	élaboration d'un programme d'amélioration de la qualité écologique		MP	ETUDE
Longuève	à définir				
Bienne	à définir				

Antonnière

La Milesse	70 000	Travaux sur l'amélioration de la qualité écologique	DIG/DLE	MP	TRAVAUX
Etang de Saint Saturnin	à définir				
Chaumard					
Amont 1 et 2	249 000		DOSSIER REGLEMENTAIRE		
Petit Chaumard	32 000				

NOM DE L'ACTION : RECONSTITUTION MAILLAGE BOCAGER ET ARBORISATION VERGER COMMUNAL

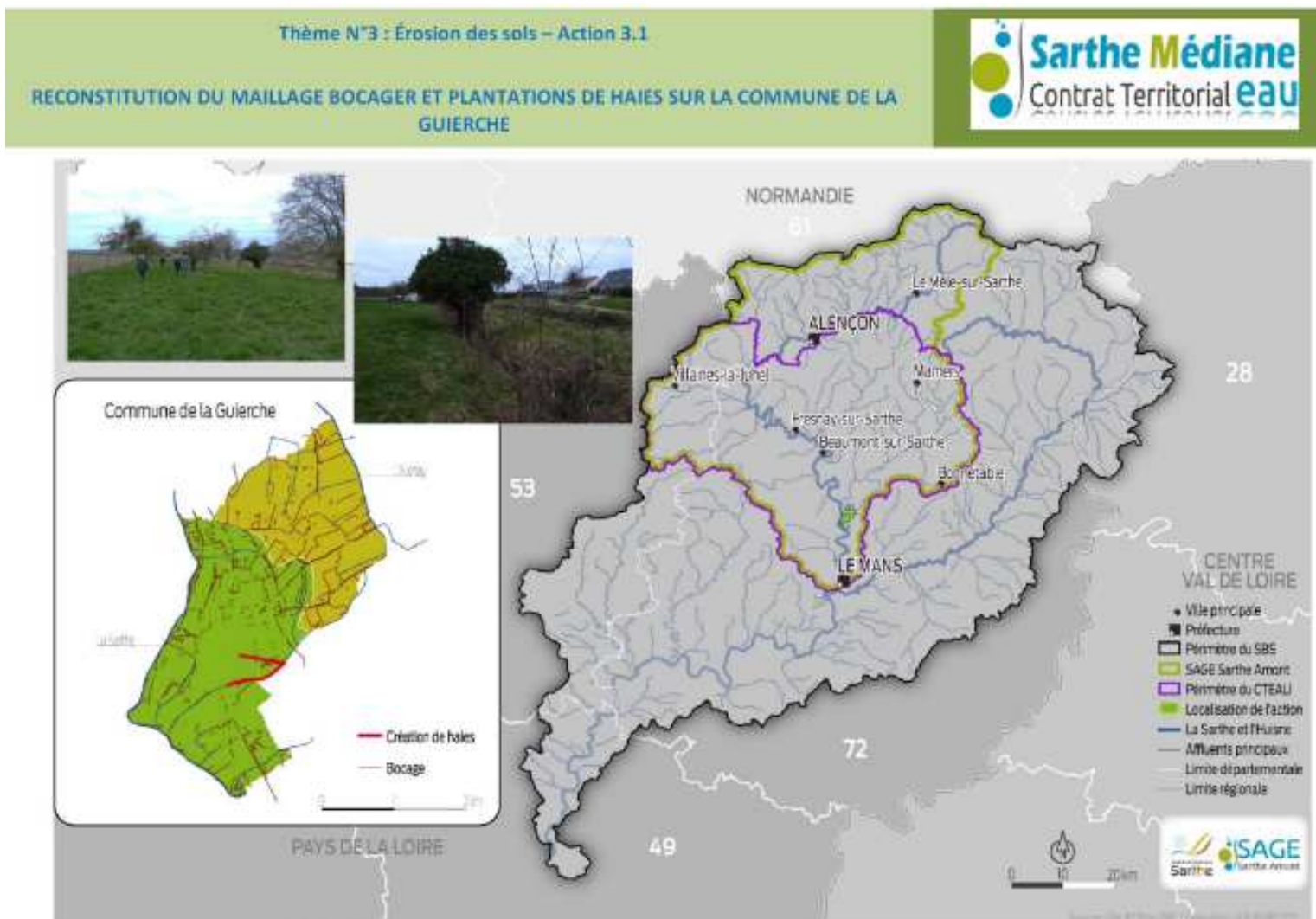
ACTIONS PORTEES PAR :



Dynamique par nature !

COMMUNE DE LA GUIERCHE

- Actions réalisées ou en cours de réalisation de septembre 2023 à septembre 2024



■ Objectifs qualitatifs des actions réalisées ou en cours de septembre 2023 à septembre 2024

En 2020, la commune de La Guierche a réalisé une voie verte d'une distance d'un kilomètre.

A l'issue de l'achèvement de cette voie piétonne et cyclable, ce sont près de 200 arbres qui ont été plantés le long de cette voie dans le cadre de la Journée Citoyenne.

En parallèle à cette voie sécurisée, une autre axe naturel, longeant le ruisseau du « Vilvayer » fait office de chemin piétonnier. L'objet de l'opération porte essentiellement sur cet axe naturel en deux points majeurs :

- ↳ A - Reconstituer le maillage bocager sur la voie longeant le ruisseau du « Vilvayer »
- ↳ B - Création d'une haie autour du verger communal plus merlons.

■ Difficultés rencontrées et solutions envisagées

- Difficulté de rencontrer les entreprises pour la réalisation du projet car elles sont très sollicitées;

- Actions programmées pour la fin du contrat = après septembre 2024 (demande d'engagement réalisée)
 - Action terminée.

Eléments financiers	
Coût définitif de l'opération	38 088,15 € HT

Montant éligible basé sur estimation : 15 000 €

- Plan de financement définitif :

▪ Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 50 %	9 712 €
▪ Région (Cteau) : 13 %	2 500 €
▪ Département : 12 %	2 340 €
▪ Autofinancement - commune : 25 %	23 536 €



Dynamique par nature !



Établissement public du ministère chargé du développement durable





ETUDE D'INCIDENCE ET JURIDIQUE DE LA RÉVISION DU SAGE



DESCRIPTIF :

Marché lancé avant l'été

Choix du prestataire début septembre : ARTELIA / ARES

Coût réel : 46 740 € TTC (estimé à 35 000 €)



Montants :

te.org

Définition des actions	Année 1	Année 2	Année 3	Total sur les 3 ans	Aides AELB 60 % suivant éligibilité	Aides Région 20 % suivant éligibilité	Autofinancement 20 %
Étude d'incidence techniques, économiques et juridiques de la révision du SAGE	0	17 500	17 500	35 000	21 000	7 000	7 000

ETUDE DIAGNOSTIC DU PLAN D'EAU DE SAINT-SATURNIN ET PROPOSITIONS D'ACTIONS



■ Actions réalisées :

- Aménagement de l'évacuation du plan d'eau pour limiter transfert du myriophylle
- état des lieux sur le bassin : propagation a eu lieu sur la Sarthe
- Étude et propositions d'actions du bureau d'étude ICEMA auprès de la commune
- Travaux d'inventaires et sociologiques par la MFR de la Ferté-Bernard

Pas de retour de la commune pour partir sur le volet opérationnel

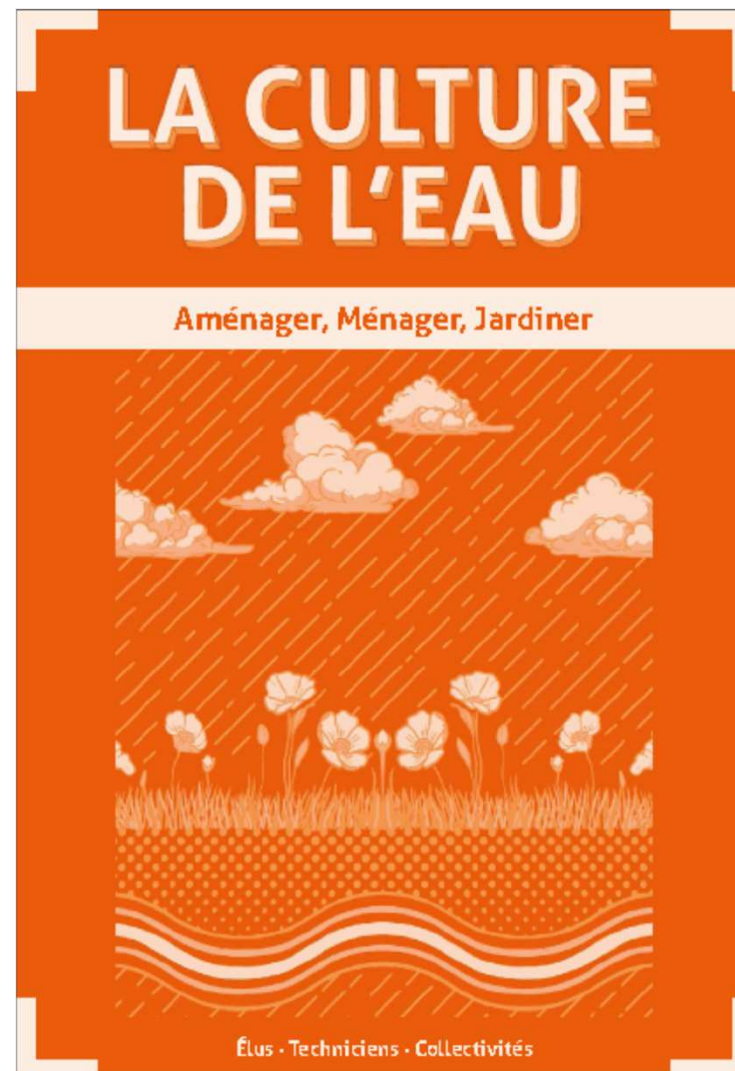


SENSIBILISATION DES COLLECTIVITÉS SARTHOISES ET MAYENNAISES AUX ÉCONOMIES D'EAU DANS LES ESPACES VERTS ET EXPÉRIMENTATION



Réalisation d'un guide à destination
 des collectivités sur les économies
 d'eau à réaliser dans le cadre du
 fleurissement des communes

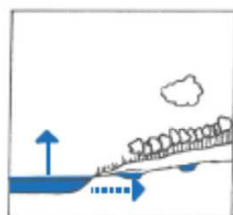
Objectifs : diffusion à l'échelle
 ligérienne voir au delà



Les conséquences sur le territoire français

Le changement climatique a de multiples impacts à l'échelle planétaire et ses effets se ressentent différemment selon les continents et les climats locaux. En France, entre le climat méditerranéen et le climat océanique, plusieurs effets peuvent être anticipés.

Hausse du niveau des océans

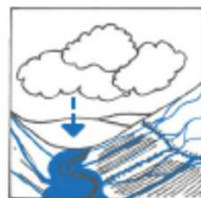


→ Salinisation de la nappe
 → Hausse du niveau de la mer

+ 90 cm en moyenne à l'horizon 2100
 Les effets du changement climatique sur le niveau de la mer sont irréversibles, s'amplifient, et affecteront à moyen terme tous les littoraux.

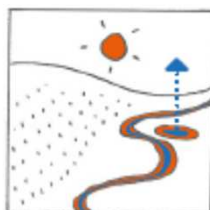
Effet sur le régime des précipitations

Une légère hausse de précipitations moyennes, avec une forte disparité d'intensité selon les régions (risque d'épisodes pluvieux intenses).
 les précipitations sur sols artificialisés ou laissés à nus accentueront des inondations et des pollutions.



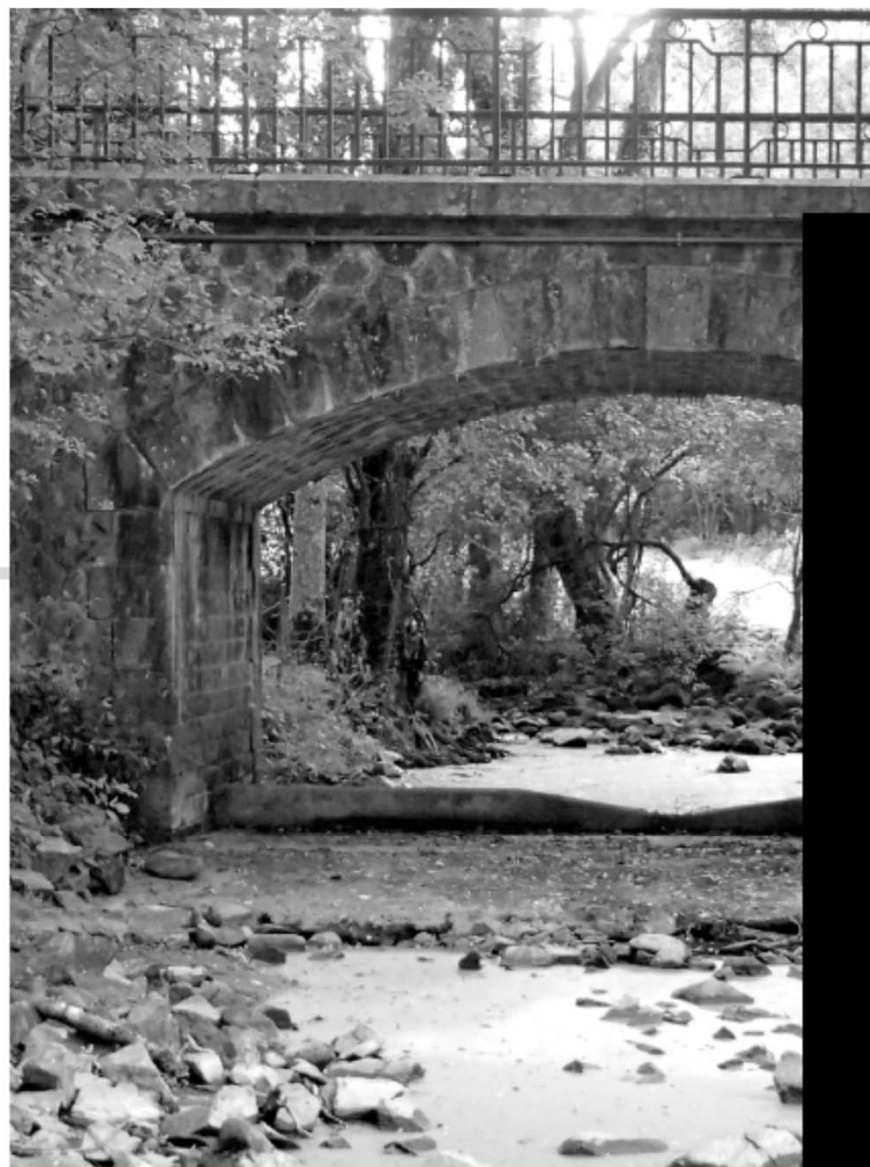
→ Précipitations

Assèchement des terres



→ Évaporation

Les périodes de sécheresse répétées, l'artificialisation des sols et l'absence de couverts végétaux assèchent les sols et ne favorisent pas l'infiltration de l'eau dans le sol. L'artificialisation des terres est un multiplicateur de la chaleur locale et le sera de plus en plus à l'avenir.





Éléments financiers

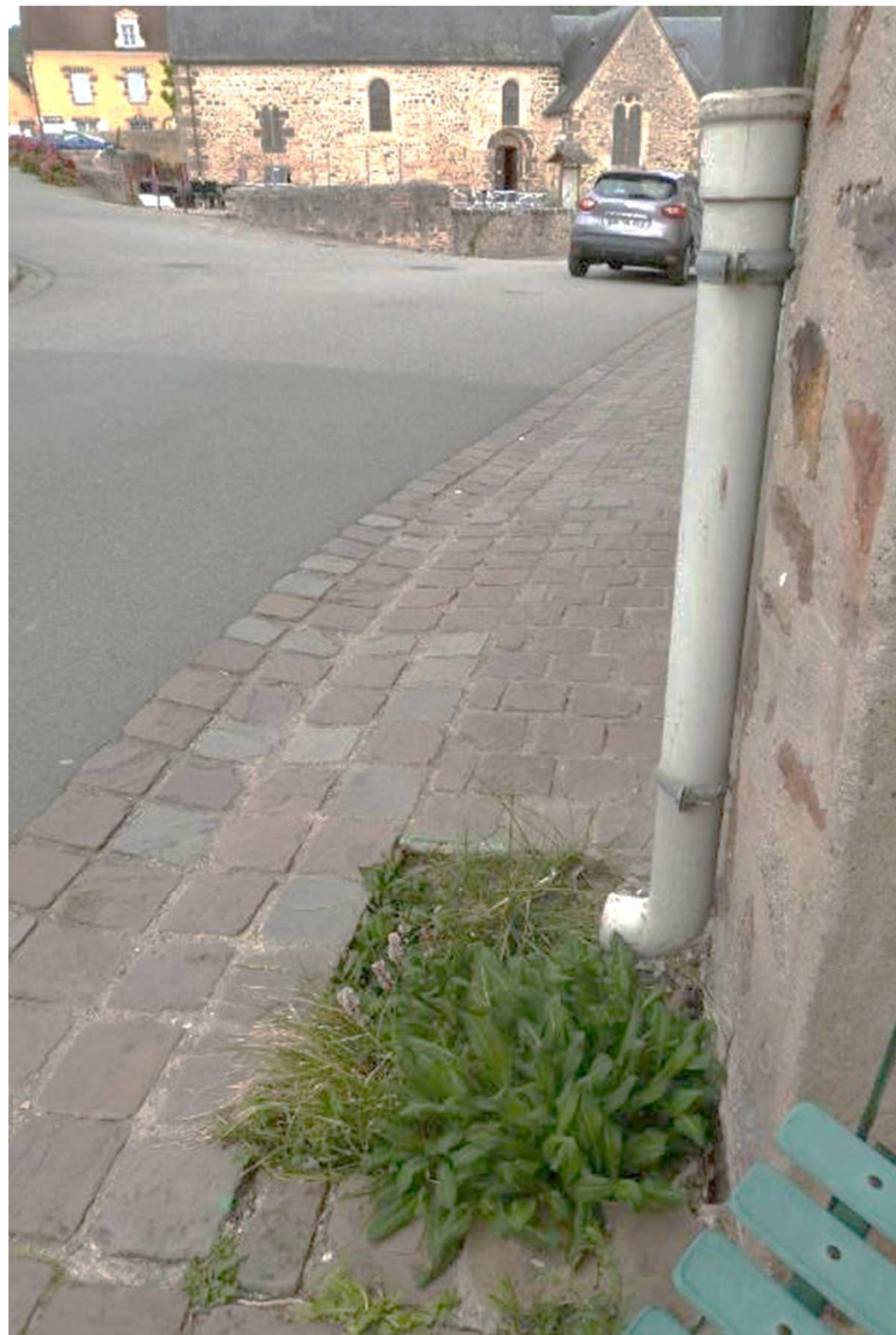
Réalisation du guide – 7 réunions de présentation aux EPCI-FP – 2 ateliers plantations avec habitants	45 000 €
Aide régionale CT Eau	22 500 €
Aide AELB CTeau	13 500 €
Autofinancement EPTbS	9 000 €

Article sur Banque des territoires,
présentation à l'une des journées SAGE
de la Mayenne, Présentation du guide
au sein des EPCI ligériennes du bassin
de la Sarthe

Reprise du concept sur le bassin sarthe
aval...



Face aux étés de plus en plus secs, le Syndicat du bassin de la Sarthe (53-61-72) s'est mobilisé pour renforcer la « culture de l'eau » et limiter l'arrosage des espaces verts, notamment en privilégiant les plantes vivaces. Un guide a été réalisé avec le CAUE de la Sarthe à l'attention des techniciens du territoire. Deux journées pratiques ont aussi été proposées aux techniciens, habitants et élus dans deux villages pilotes, pour essayer les pratiques vertueuses sur l'ensemble du territoire.



RESTAURATION DE ZONES HUMIDES



Sarthe

Aigné

WV



Établissement public de mixité
chargé du développement durable

Projet de valorisation écologique et pédagogique de la zone humide du Pré d'Aigné



LEGENDE

- cours d'eau
- zone projet

0 75 150 m



Réalisation : CPBE Vallées de la Sarthe et du Loir, juillet 2021 (Sources : BDTOPO 72 - 2016)



RESTAURATION DE ZONES HUMIDES



DESCRIPTIF :

La commune d'Aigné, faisant partie du Pays du Mans, a organisé une première sensibilisation en matière de trame verte et bleue et l'équipe municipale étant confrontée à la rétrocession par un lotisseur de parcelles situées en zones humides, le projet vise à diagnostiquer le Pré d'Aigné sur le plan écologique et paysager et à étudier la faisabilité quant à la préservation et la valorisation de cet espace.

Ce diagnostic permettra d'identifier des enjeux environnementaux qui seront travaillé par un groupe de travail avec les élus.

La collectivité a sollicité le CPIE pour proposer le projet de valorisation pédagogique de la zone humide communale. Ce projet a donc pour objectifs de :

- restaurer le cas échéant la zone humide communale,
- équiper le site pour informer différents publics quant à la préservation des zones humides, leur faune et leur flore,
- sensibiliser et impliquer les habitants dans la préservation des milieux humides.

Montants :

Définition des actions	Année 1 2022	Année 2 2023	Année 3	Total sur les 3 ans	Aides AELB suivant éligibilité	Aides Région suivant éligibilité	Autofinance -ment 20 %
Diagnostic environnemental	6500	0	0	6500	3 250	1 950	1 300
Projet d'interprétation	2875	7625	0	10500	5 250	3 150	2 100
Total	9375	7625	0	17000	8 500	5 100	3 400

SENSIBILISATION / PÉDAGOGIE SUR LES THÈMES DE LA GESTION DE L'EAU



- Actions réalisées ou en cours de réalisation depuis 2022 :

- Sensibilisation au sein des collèges Pré-en-Pail (53), Noyen Sur Sarthe, Bonnétable, Fresnay sur Sarthe, la Suze, Connéré...



- 7,5 jours de sensibilisation au sein de la MFR de Bernay, lycée agricole de Sablé sur Sarthe et Rouillon)



■ Difficultés rencontrées et solutions envisagées

- Mobilisations compliquées des collèges

= Calage ok pour année 2024 = Moulins le carbonel, Vilaines la Juhel et Sillé le Guillaume en cours

- Intervention non réalisée pour le volet bocage par le CIVAM (sol = ok)

Définition des actions	Cout € TTC rentrée 2022	Estimatif Cout € TTC rentrée 2023	Estimatif Cout € TTC rentrée 2024
Collèges (prestations CPIE)	4 824	6 000	6 000
MFR et lycées agricoles (CIVAM AD 72)	5 341	400	-
TOTAL	10 165	6 400	6 000
Prévisionnel	15 000	15 000	15 000

BILAN du CTeau Sarthe médiane :

- Un Contrat Territorial Intéressant du fait de la multiplicité des actions et de leurs transversalités
- Un volet captages prioritaires important, qui donne une ligne de marche à ce contrat
- Un volet Milieux aquatiques qui a du mal à percer (gouvernance, prise en compte du sujet très récente, mobilisation « Politique » insuffisante...
- Des projets innovants qui sont en phase de se multiplier : lycée agricole de la Germinière et Kit pédagogique LIFE REVERS'EAU, Actions d'économie d'eau dans le cadre du fleurissement des communes repris sur SAGE Sarthe aval et Mayenne...

Perspectives :

- S'assurer que les financements projetés restent plausibles = nécessité de mieux encadrer les demandes financières les plus importantes pour ne pas mettre en péril les démarches
- Renforcer encore la transversalité
- Intégrer le volet quantitatif en lien avec les conclusions de l'étude HMUC validées par la CLE Sarthe amont
- Poursuivre et développer le volet captages
- Se diriger vers des actions dites stratégiques et limiter autant que possible le saupoudrage
- Accompagner davantage les porteurs de projets sur leurs dossiers et ses suivis





*Source de la Sarthe
à Soligny la Trappe (61)*

“Une rivière traverse la roche, non pas à cause de sa puissance, mais
à cause de sa persistance.” —**Jim Watkins**